■ **Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal** **séance du 15 juin 2009**
Commission « patrimoine, travaux, voirie et environnement » **séance du 4 juin 2009**

42 **Marchés publics – reconstruction et extension d'un centre d'entreprises « Le Bois Saint Romain » - lot n°13 – avenant n° 1**

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, Mme PORAS, M. ASSAMTI, Mmes, BOUKHELIF, KOUACHI, M. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI-SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE, M. SEGUIN, Mmes FEVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE, Mme RIFFAULT, MM. VARLET, CHEURFA

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Maires-adjointe & Maires-adjoints :**

Mme BASMAISON	Pouvoir à :	M. KCHOK

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DINGIVAL	Pouvoir à :	M. SZPIRKO
Mme OYONO	Pouvoir à :	M. MONTES
Mme BARBETTE	Pouvoir à :	M. BEAUBRUN
M. MACHU	Pouvoir à :	M. SEGUIN

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal **39**
- Nombre de conseillers en exercice **39**
- Nombre de conseillers présents **34**

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Jean-Claude CABARET, maire-adjoint expose :

Par délibération du 19 novembre 2007, le conseil municipal a autorisé monsieur le Maire à lancer et à signer le marché public pour la reconstruction et l'extension d'un centre d'entreprises « Le Bois Saint Romain » situé à Creil – 181 rue Henri Bessemer. Le lot n°13 (électricité, chauffage, ventilation) a été attribué à l'entreprise ETDE sise à Carvin (62220) et notifié le 27 mars 2008 pour un montant de 232 331,58 € H.T.

Lors des travaux du lot ci-dessus mentionné, des désordres ont été constatés sur des parties non visibles initialement relevant de sujétions techniques imprévues. Les travaux complémentaires porteront sur :

- la création d'une alimentation pour le poste de relevage montant HT de 1 305,25 €
- la nécessité d'une alimentation pour le poste de relevage conformément à l'avenant n°1 passé pour le lot n°2 « avant l'opération, l'accès au collecteur des eaux usées du bâtiment A était très difficile d'accès. Il a été constaté que le collecteur est situé juste en sous face de la dalle haut du vide sanitaire. De ce fait, le réseau EU du bâtiment B ne peut pas être raccordé sur le collecteur existant. Ceci nécessite la mise en œuvre de génie civil pour un poste de relevage. »

Aussi, il est nécessaire de signer l'avenant n°1 de travaux complémentaires pour le lot n°13. L'avenant entraîne une augmentation de 0,56 % du montant initial du marché

Marché initial (lot n°13) :	232 331,58 € H.T.
Avenant n°1 :	1 305,25 € H.T.
Montant total du marché (lot n°13) :	233 636,83 € H.T.

maintenant !

Il vous est demandé :
- d'entériner le montant de l'avenant n°1,
- d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 de travaux complémentaires pour le lot n°13 (électricité, chauffage, ventilation) avec l'entreprise ETDE sise à Carvin (62220).

Vous êtes appelés à voter.

■ **Le conseil municipal**,
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-29,
Vu le code des marchés publics et notamment son article 20,
Vu la délibération municipale n°28 du 19 novembre 2007 autorisant monsieur le Maire à lancer et à signer le marché public passé selon une procédure d'appel d'offres relatif à la reconstruction et à l'extension du centre d'entreprises « Le Bois Saint Romain »,
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,
Vu l'avis de la commission « Patrimoine, travaux, voirie et environnement » en date du 4 juin 2009,
Considérant le besoin pour la Ville de Creil de signer l'avenant n°1 de travaux complémentaires pour le lot n°13 (électricité, chauffage, ventilation) avec l'entreprise ETDE sise à Carvin (62220),
Entendu le rapport de présentation,

■ **Vote ordinaire :**

Votants : 39 Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0

■ **Décide à l'unanimité :**

Article 1er :
d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant, à signer l'avenant n°1 de travaux complémentaires au marché conclu avec l'entreprise ETDE sise à Carvin (62220) pour un montant de 1 305,25 € H.T.

Article 2 :
d'imputer les dépenses aux crédits ouverts à cet effet au budget de la Ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 23.06.09

Pour extrait certifié conforme :

MAIRIE DE CREIL (OISE)

Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur général des Services

Philippe RALUY

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : 23.06.09

Le Directeur général des services certifie
en application de l'article L2131-1du CGCT que le
présent acte a été rendu exécutoire :
Le : 24 JUIN 2009

Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur général des Services

Philippe RALUY